

Réf: Dossier N° 144268

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ECPSAK » en abrégé « SCI ECPSAK »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN ABOBO BAOULE 2EME EXTENSION, En Face de la Pharmacie Centrale Angré Chateau, Lot 4574, Ilot 419

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 25/08/2022 reçus par Me N'GUETTA YVES-LANDRY , MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 23/09/2022, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ECPSAK » en abrégé « SCI ECPSAK »

Objet : La propriété, la vente, la location, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme, de tous biens immobiliers, La gestion immobilière, la construction et la réhabilitation de bâtiments, Tous travaux de bâtiment, la fourniture de tous matériels de construction et divers, Toutes opérations financières, ou d'investissements, mobilières ou immobilières, se rattachant à l'objet social.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN ABOBO BAOULE 2EME EXTENSION, En Face de la Pharmacie Centrale Angré Chateau, Lot 4574, Ilot 419

Dirigeant(s) : Mme MIVEDOR POKOU GRACE OPHELIE (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B42-00081 du 26/09/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°43736/GTCA/RC/2022 du 26/09/2022

